



Intégrer les évolutions et adapter sa stratégie import-export.

Objectifs :

Connaître les évolutions de la dernière version des INCOTERMS et adapter sa politique export et import

Structures :

Entreprise commerciale
Entreprise industrielle
Société de services

Secteurs :

Tous secteurs d'activité

Public :

- Service export-import, achat, vente, logistique, transport, transit, douane ou ventes
- Transporteur, transitaire, commissionnaire
- Compagnie d'assurances, établissement bancaire

Prérequis :

Connaissance de base des Incoterms
Disposer d'un ordinateur équipé d'une webcam et d'un micro et d'une bonne connexion internet.

Accessibilité : Cette formation (ou ce dispositif, ou cet accompagnement...) est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez prendre contact avec le référent handicap du service : Jean-Christophe GESLIN au 02 43 29 00 51.

Délai d'accès :

L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs : délai moyen constaté 2 mois.

Pour les formations éligibles au CPF et sans pré-requis : compter un délai compris entre 4 et 15 jours.

Pour les dispositifs à entrée et sortie permanente, délai lié le plus souvent à l'accord de prise en charge du financeur.

Compétences visées :

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Maîtriser les dimensions commerciales, logistiques, fiscales, économiques et douanières des INCOTERMS
- Calculer le prix d'offre et d'achat en fonction de chaque Incoterm
- Anticiper la gestion des litiges entre les différents opérateurs de la chaîne logistique
- Assurer l'adéquation du contrat d'achat / vente principal avec les contrats induits transport, logistique et douane

Points forts :

Taux de satisfaction global 2019 (taux de remplissage global 95%) : **98 % des stagiaires ont déclaré être « SATISFAIT ou ENTIEREMENT SATISFAIT »** sur les critères suivants : Conformité avec les objectifs annoncés ; Qualité des apports théoriques ; Animation générale ; Relation animateurs/participants ; Adaptation à vos attentes personnelles ; Utilisation possible des acquis dans votre travail ; Organisation matérielle, rythme.

INFORMATION

☀ 2 demi journées - 7 heures

€ 360 € net

Session(s) à A distance

- 25 et 26 mai



4,4 / 5 - Note de satisfaction auprès des stagiaires demandeurs d'emploi en 2019
(source Anotea "La Bonne Formation")

Les plus pédagogiques :

Animateur : Nos formateurs sont choisis pour leurs expertises métiers, leurs compétences pédagogiques et leur connaissance de l'entreprise.

Méthodes :

Pédagogie adaptée à de la formation à distance, de type « classe virtuelle »
Partage d'écran, interaction entre les participants, quizz et jeux de questions / réponses.
Groupe composé au maximum de 8 à 10 personnes pour faciliter les échanges.

À noter :

Suite à votre inscription, vous recevrez un e-mail contenant les informations pour rejoindre la classe virtuelle que vous avez choisie ainsi qu'un contact que vous pouvez appeler si besoin.

Outils :

Zoom

Validation / Certification :

Remise d'une attestation individuelle de formation.

Une évaluation est réalisée "à chaud" en fin de formation. Cette évaluation se fait, dans un premier temps via un questionnaire d'évaluation "à chaud" détaillant les objectifs de la formation.

POUR VOUS INSCRIRE SUR L'APPLI CPF, [CLIQUEZ-ICI](#) .

Laurence Plais

Téléphone : 02 43 21 58 12

formation.continue@lemans.cci.fr

CCI Le Mans Sarthe - Pôle Formation continue

7 avenue des Platanes

72100 Le Mans



Programme :

1. Clés de lecture et logique de fonctionnement des Incoterms

- Définition, utilité et périmètre d'application des Incoterms
- Validité, opposabilité et indépendance des Incoterms face aux contrats commerciaux et induits
- Thèmes traités par les Incoterms
- Concepts de vente au départ et à l'arrivée
- Incoterms multimodaux et Incoterms maritimes
- Quatre groupes : E, F, C et D
- Traduction des 11 acronymes
- Tour d'horizon des évolutions de la nouvelle version 2020

2. Incoterms maritimes et fluviaux inchangés

- Définition d'une opération maritime ou fluviale exclusive
- Exclusion de principe des flux conteneurisés
- FAS : cas d'utilisation marginale
- FOB : Incoterm usuel
- CFR et CIF
 - . Dissociation des lieux de livraison et de destination
 - . Couvertures d'assurance en CIF
- Tarification d'une opération maritime

3. Modifications apportées aux Incoterms multimodaux et combinés

- Définition d'une opération multimodale / combinée
- EXW : Limitation aux opérations domestiques, inconvénients douaniers, fiscaux, logistiques et commerciaux
- FCA : Conditions et précautions d'utilisation, nouvelle option "on board bill of lading"
- CPT
- CIP et nécessité d'une couverture d'assurance "tous risques"
- DAP
- DAT redéfini en DPU (Delivered at Place Unloaded)
- DDP : utilisation marginale

4. Meilleures pratiques et politique commerciale

- Introduction et notes explicatives de la nouvelle version
- Poids de l'Incoterm dans l'offre commerciale et le contrat de vente
- Abandon de l'EXW en tant qu'opérateur économique européen
- Impact du mode de transport principal et de la taille de l'envoi (mono colis, groupage, lot)
- Arbitrage entre Incoterms maritimes et multimodaux pour les flux conteneurisés
- Incoterms les mieux adaptés en opérations intracommunautaires
- Incoterms adaptés aux échanges avec les pays tiers
- Mise en œuvre du DDP : filialisation, représentation fiscale

5. Contrôle des coûts induits

- Grilles de cotation adaptée aux Incoterms et au mode de transport choisi